

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 . ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile des Alpes organise les 31 mai et 1^{er} juin 2008 en qualité d'organisateur administratif le

13^{ème} RALLYE NATIONAL DU LARAGNAIS.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A. n° (en cours)

Comité d'Organisation

Présidents : Albert PATISSON Président de l'ASA des Alpes
 "Kiki" PASCAL Président de l'Auto-Sport du Laragnais

Secrétariat du Rallye : AUTO-SPORT DU LARAGNAIS
 Chez Gilles TOURVIEILLE
 16 rue de la Concorde – 05300 LARAGNE
 Tél.- Fax : 04.92.49.02.58 - Port. : 06.79.65.09.18

Permanence du rallye :
Salle des Fêtes de LARAGNE du 31 mai 2008 à 6 h 30 au 1^{er} juin 2008 à 18 h.

Organisateur Technique : AUTO-SPORT DU LARAGNAIS
 Chez Gilles TOURVIEILLE
 16 rue de la Concorde – 05300 LARAGNE
 Tél.- Fax: 04.92.49.02.58 - Port. : 06.79.65.09.18

Site Internet : www.autosportdularagnais.com

Contacts : autosportdularagnais@wanadoo.fr
kikipascal05@wanadoo.fr

1.1 Officiels

Président du Collège des Commissaires Sportifs

Jean-Paul POCHON Licence 1793

Membres du Collège des Commissaires Sportifs

Françoise GERLAND Licence 10193

Christine EYDOUX Licence 8178

Directeur de Course

Gérard GHIGO Licence 1967

Directeurs de Course Adjoint

André EYDOUX Licence 7205

Clair SCHMIT Licence 9199

Commissaires Techniques

Michel RAMU Licence 2669

Robert CORBET Licence 6850

Bertrand FRANCOU Licence 4010

Lismon LAMBERT Licence 3582

Daniel LAPIQUE Licence 5826

Marc MAIANO (stagiaire) Licence 37395

Chargées des relations avec les concurrents

Sylvie SCHMIT Licence 36488

Francis FABRIES Licence 6904

Chargé des relations avec la presse

Jean-Louis PASCAL

1.2 Eligibilité

Le 13^{ème} Rallye National du Laragnais compte pour :

La Coupe de France des Rallyes 2^{ème} Division Coefficient 3

Le Challenge du Comité Régional PACA

1.3 Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu :

Parking Véragne (en dessous du Rond-point) à Laragne le 31 mai 2008 de 7h30 à 11h30.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage Serge AUDIBERT - Agent FORD – LARAGNE. Tarif horaire de la main d'oeuvre : 45,00 € TTC.

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1 Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 13^{ème} Rallye National du Laragnais doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, jusqu'au 19 mai 2008 minuit (le cachet de la poste faisant foi).

Les chèques devront être libellés à l'ordre de l'Auto-Sport du Laragnais.

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à 120 maximum.

3.1.11.1. Les droits d'engagement sont ainsi fixés :

a) avec la publicité facultative des organisateurs : 330 €

b) sans la publicité facultative des organisateurs : 660 €.

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3 Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

4.3.2.3 Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5. PUBLICITE

Publicités collectives obligatoires : PREGY-BAT'

Assurances AVIVA – LARAGNE – SISTERON

Conseil Général des Hautes-Alpes

La publicité facultative sera éventuellement précisée dans un additif ultérieur.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 Description

Le 13^{ème} Rallye National du Laragnais représente un parcours de 335,880 km. Il est divisé en 2 étapes et 6 sections. Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 104,7 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1.4.7 : Col de Faye – 9,600 km

ES 2.5.8 : Plan du Bourg – 10,550 km

ES 3.6.9 : Col St Jean – 14.750 km

L'itinéraire figure dans l'annexe "Itinéraire".

6.2 Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

Le nombre de passage en reconnaissances est limité à 4 et des contrôles seront effectués.

6.2.6. Les reconnaissances auront lieu de 7h à 22 h les 17- 18 mai et les 29 - 30 mai

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2 Dispositions générales relatives aux contrôles

7.2.11. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

Commissaires de route : Chasuble verte

Chefs de poste : Chasuble orange

ARTICLE 8. RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

<u>SCRATCH</u>	1 ^{er}	330 € + Séjour au ski 1 semaine	2 pers. (Valeur 800 €)
	2 ^{ème}	330 € + Séjour au ski 1 week-end	2 pers. (Valeur 400 €)
	3 ^{ème}	240 €	

<u>FEMININ</u>	1 à 2 partantes	+ 2 partantes
	1 ^{ère}	160 € 160 €
	2 ^{ème}	130 €

<u>GROUPE</u>	1 à 4 partants	+ 4 partants	
	1 ^{er}	160 € 160 € + Séjour au ski 1 week-end	2 pers. (Valeur 400 €)
	2 ^{ème}	160 €	
	3 ^{ème}	130 €	

<u>CLASSE</u>	1 à 3 partants	4 à 6 partants	7 à 9 partants	10 à 12 partants	+12 partants
	1 ^{er}	330 €	330 €	330 €	330 €
	2 ^{ème}		280 €	280 €	280 €
	3 ^{ème}		230 €	230 €	230 €
	4 ^{ème}			180 €	180 €
	5 ^{ème}				130 €

Les prix en espèces sont cumulables.

Des coupes récompenseront les commissaires de route ayant officié sur le rallye.

La remise des prix se déroulera à la Salle des Fêtes de LARAGNE

Le dimanche 1^{er} juin 2008 à 16h00.

NOTE D'INFORMATION

Comme chaque année, pendant toute la durée du rallye, un parking fermé, à accès réservé et gratuit, situé à 200 m des vérifications est prévu pour les remorques .